PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MERCREDI 6 OCTOBRE 2021

Présents : Mme Laurence Bégin-Gauthier, enseignante
M. André Nicodème Berlin Takoudjou, parent
Mme Patricia Gagnon, technicienne responsable service de garde
Mme Cindy Labrecque, secrétaire
Mme Maude Laflamme, directrice
M. Félix-Antoine Sauvageau, enseignant
Mme Manon Savard, parent
Mme Reine-May Crescence, parent
Mme Lysa Dionne, parent
Mme Marie-France Tremblay, parent
Mme Saliou Diouf, parent
Mme Andrée-Anne Verret, enseignante
Mme Rebecca Pelletier, membre de la communauté

Absent : M. Olivier Pereira, psychoéducateur

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue et nouvelles de l'école**
   Madame Laflamme souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Elle présente l'équipe de direction et invite les membres du conseil à se présenter à tour de rôle. Madame Laflamme informe les parents sur le déroulement de la rentrée scolaire.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Aucun point n'est ajouté.

   Proposé par Reine-May Crescence et secondé par Félix-Antoine Sauvageau.

   Adopté à l'unanimité. **CÉ-21-22-01**

3. **Questions en provenance de la salle**
   Aucune question et aucun membre du publique.

4. **Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 9 juin 2021**
   9. On aurait dû lire Marie-France Tremblay.
   11. Vaccination : on aurait dû lire : Il est mentionné que les parents de l'école L'Odyssée ont reçu assez d'information de l'école.

   Proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Marie-France Tremblay.

   Adopté à l'unanimité. **CÉ-21-22-02**

5. **Élection aux postes d'officiers du conseil d'établissement**

S'est présenté à la présidence : André Nicodème Berlin Takoudjou. Comme il est le seul à se présenter pour ce rôle, il assurera donc la présidence.
C'est Mme Marie-France Tremblay qui assurera la vice-présidence.
C'est Mme Cindy Labrecque qui assurera le secrétariat.

6. **Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement et formation des membres du conseil d'établissement**

Madame Laflamme informe les membres du conseil d'établissement sur la formation obligatoire qui doit être suivie par tous les membres. L'an dernier, la formation étant nouvelle, nous avons vécu la formation ensemble pendant les rencontres du conseil d'établissement. Cette année, plusieurs membres ayant déjà été formés, chaque membre sera responsable de suivre la formation. Toutes les capsules et les documents sont disponibles sur le site suivant :
https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire

Dans la capsule suivante, les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement sont présentés : https://www.youtube.com/watch?v=yLpXnvCtUFg

Consultation/Décision

7. **Calendrier des rencontres**

Madame Laflamme dépose le projet de calendrier des rencontres.
La rencontre qui devait avoir lieu le 9 février 2022 sera devancée au 2 février 2022.

Proposé par Reine-May Crescence et secondé par Andrée-Anne Verret.

Approuvé à l'unanimité **CÉ-21-22-03**

8. **Règles de régie interne du conseil d'établissement**

Madame Laflamme présente les règles de régie interne du conseil d'établissement.
Madame Marie-France Tremblay demande d'ajouter la définition du CÉ, ainsi que celle du comité de parents du CSS de la Capitale.
4.2 Monsieur Félix-Antoine Sauvageau propose de devancer l'heure du début à 18h30 plutôt que 19h et terminer au plus tard à 20h30 puisque les rencontres sont virtuelles. Après discussion entre les membres, nous venons à la conclusion que l'heure de la rencontre sera à la discrétion de la direction qui analysera la situation et que celle-ci en informerait les membres.
4.2 On aurait dû lire : Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, il a été résolu de :
Le CÉ tient à s'assurer que les membres resteront centrés sur les sujets à l'ordre du jour et éviter de discuter de situations personnelles concernant son enfant.

Le document de règles de régie interne sera revu à la prochaine rencontre avec les modifications.

9. Sorties éducatives et activités éducatives

Madame Laflamme présente les activités et sorties éducatives prévues cette année. Elle demande l'autorisation des membres du conseil d'établissement pour que toutes nouvelles sorties s'ajoutant en cours d'année puissent être vécues lorsqu'il n'y a pas de frais chargés aux parents et que les parents signent une autorisation. Une reddition de compte des sorties et activités tenues sera effectuée aux membres du conseil d'établissement.

Approuvé par Saliou Diouf et secondé par Reine-May Crescence.

Adopté à l'unanimité **CÉ-21-22-04**

10. Activités parascolaires 2021-2022

Madame Laflamme présente l'offre parascolaire au primaire et au secondaire. Au primaire, il y a du mini-basket, du dek hockey, un club de course, un cours de gardien avertis, du cheerleading et du katag. Au secondaire, il y a du basketball, du volleyball, les quilles, fillactive, un conseil d'élèves, des midis arts, Star Odyssée, robotique, comité promotion de la lecture, badminton, club multisports, entrainement en salle, la boxe, un club de course, un club d'échecs, club de jeux de carte Magic et des ateliers seront offert (discussion YMCA et Mes finances, mon choix avec le CJE Chauveau).

11. Dons et commandites 2021-2022

Madame Laflamme et les membres de l'équipe-école demande la permission des membres du conseil d'établissement pour faire des demandes de dons et de commandites auprès d'organismes. Le secteur de l'adaptation scolaire fait aussi des demandes auprès de la fondation Dunn pour vivre certaines activités. Madame Laflamme informera les membres des dons et commandites que l'école recevra.

Il est suggéré qu'une publication Facebook soit faite afin de publiciser le numéro de membre IGA.

Approuvé par Marie-France Tremblay et secondé par Félix-Antoine Sauvageau.

Adopté à l'unanimité **CÉ-21-22-05**

12. Représentant de la communauté

Madame Laflamme informe les membres que Mme Rebecca Pelletier, représentante de la maison des jeunes de Val-Bélair, est intéressée à s'impliquer au conseil d'établissement comme membre de la communauté.

Approuvé par Saliou Diouf et secondé par Lysa Dionne.

Approuvé à l'unanimité **CÉ-21-22-06**

Information

13. Portrait de situation et organisation scolaire

Madame Laflamme fait le portrait de la situation actuelle. En lien avec la COVID-19, nous n'avons eu aucun cas depuis la rentrée scolaire. Si cela survenait, l'école est prête à déployer rapidement l'enseignement à distance si cela s'avère nécessaire. Il y a eu une opération de vaccination aujourd'hui. Le déploiement des tests rapides dans les écoles est prévu dans les prochaines semaines. Ces tests serviront pour le secteur primaire seulement et seront réservés pour les élèves qui développeront des symptômes en cours de journée.

Au niveau de l'organisation scolaire de Val-Bélair, Mme Laflamme informe les membres du conseil d'établissement que le Centre de services scolaire est à préparer une nouvelle demande d'ajouts d'espaces pour le secteur de Val-Bélair. Dans cet ajout, l'objectif serait de redonner des parcours complets autant aux écoles primaires qu'à l'école L'Odyssée au secondaire. Les travaux actuellement sont en cours pour déposer une demande au Ministère d'ici la fin du mois d'octobre.

14. Portes ouvertes virtuelles et promotion de l'école

Les portes ouvertes des écoles secondaires se feront de façon virtuelle. Les parents de Val-Bélair ont reçu l'information via leur école primaire et toutes les informations se retrouvent dans la section des incontournables sur notre site internet. Une rencontre d'information virtuelle destinée aux parents de 5e et 6e année a eu lieu le mardi 5 octobre, près de 60 parents y ont assisté.

15. Parole au représentant du comité de parents

Monsieur Takoudjou informe les membres du CÉ que Marie-France Tremblay fait partie du comité CEPUI.

En ce qui concerne la rencontre du comité de parents :
La rencontre a servi à la formation des différents comités ;
Monsieur Takoudjou siègera sur le comité du transport scolaire. Madame Marie-France Tremblay sera sur le CEPUI.

16. Autres sujets

Monsieur Takoudjou encourage les substituts à être présents aux rencontres. Madame Laflamme mentionne qu'ils ont tous reçu l'invitation pour la rencontre et nous allons continuer le faire.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Andrée-Anne Verret et secondé par Félix-Antoine Sauvageau que la séance soit levée à 20h55.

Adopté à l'unanimité. **CÉ-21-22-07**

Président

Secrétaire

Directrice